

13.10.2021

Sécuriser les téléchargements de logiciels

Beaucoup d'utilisateurs mentionnent et reconnaissent l'importance de se procurer des programmes provenant uniquement de source sûre. Mais comment s'assurer qu'une source est effectivement digne de confiance ?

Pour les dispositifs mobiles, la réponse est simple : il suffit de se tourner vers les magasins d'applications (app store).

Pour les ordinateurs classiques aussi, il est désormais possible de se procurer des logiciels auprès de plateformes que l'on désigne là encore sous le terme de « stores » ou magasins d'applications. Néanmoins, le téléchargement de programmes depuis divers sites Internet reste encore une pratique courante. Dans ce cas, il importe de s'assurer qu'il s'agit bien du site officiel du fabricant. Lorsque l'on n'est pas sûr de l'adresse, il est recommandé de la vérifier en consultant plusieurs sources. On peut par exemple comparer les résultats obtenus grâce à un moteur de recherche avec le contenu d'un article consulté dans une encyclopédie en ligne (comme Wikipédia) ou avec les informations disponibles dans l'app store de votre dispositif mobile.

Fiez-vous également à votre intuition, surtout lorsque vous faites défiler les contenus d'un site. Les sites à l'apparence peu fiable, surchargées par exemple de publicités trompeuses, ou qui offrent la possibilité de télécharger gratuitement toutes sortes de logiciels de fabricants différents, avec éventuellement un compte-à-rebours pour le téléchargement, sont bien entendu à éviter.